

N 291 - 5 avril 2018

POLITIQUE SOCIALE

Concertation sur le vieillissement : les associations plaident pour un nouveau modèle d'EHPAD

Dans le cadre de la concertation pour « répondre aux enjeux du vieillissement », qui doit déboucher sur une feuille de route à mettre en œuvre « dès cette année » (1), Agnès Buzyn a réuni au ministère, le 23 mars, les principales associations et fédérations représentant les Ehpad (2). La ministre des Solidarités et de la Santé avait cadré la rencontre en précisant au préalable aux participants

les quatre thèmes qui seraient traités. A savoir :

- Quelles solutions de prise en charge et d'accompagnement à l'horizon 2030, voire 2060 ? ;
- L'articulation entre l'hôpital, la ville et le domicile ;
- La valorisation des métiers : attractivité, formation et perspectives de carrière ;
- La qualité des prises en charge en établissement, intégrant un volet sur la prévention de la perte d'autonomie.

L'AD-PA, la Fnadepa et la Fnaqpa ont invité Agnès Buzyn à rénover complètement le modèle actuel des établissements. Il faut « dépasser le modèle « EHPAD » » pour « transformer les établissements en vrais domiciles », a plaidé l'AD-PA. La Fnadepa a insisté sur la nécessité de « repenser les modèles existants et d'en créer de nouveaux, plus souples, dépassant le cloisonnement actuel « établissements/services à domicile ». » La Fnaqpa a défendu « un modèle d'habitat inclusif, co-construit avec les personnes qui y vivent et qui y travaillent, ouvert sur l'extérieur. »

Au-delà, il convient de financer l'accompagnement des personnes âgées « à la hauteur des enjeux et de la réalité des besoins de la population vieillissante », a répété la Fnadepa. Passer plus de temps auprès des personnes âgées à domicile et en établissement « impose, à court terme, de cesser les diminutions de moyens dans certains établissements », a complété l'AD-PA. Son président et son directeur, Pascal Champvert et Romain Gizolme ont ainsi demandé à la ministre d'adresser « des consignes rapides aux ARS afin de mettre fin aux pressions sur certains établissements pour signer des CPOM prévoyant des baisses de moyens. » L'AD-PA a également réclamé une diminution des prix payés par les personnes âgées et les familles et la mise en place d'une « large prestation d'autonomie. »

Les deux associations se retrouvent pour inciter la ministre à « mener une politique ambitieuse de soutien à domicile » (Fnadepa), assortie d'un financement « pérenne » de l'aide à domicile (AD-PA). En attendant, cette dernière appelle Agnès Buzyn à agréer l'accord dans la branche de l'aide à domicile « permettant une légère augmentation des salaires. » Enfin, la Fnadepa et la Fnaqpa soutiennent la ministre dans sa volonté de développer la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. La Fnaqpa salue sa proposition de mieux valoriser financièrement les actions de prévention de la perte d'autonomie en établissement.

(1) Voir La Lettre des Managers de l'Action sociale N° 289, du 08-03-18.

(2) AD-PA, Fehap, FHF, Fnadepa, Fnaqpa, Mutualité française, Synerpa, Uniopss.